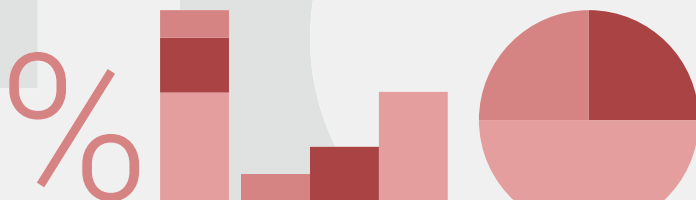


Actualités OFS



15 Éducation et science

Neuchâtel, mars 2024

Formation professionnelle initiale

Lieux de formation des élèves

La formation professionnelle initiale est la filière choisie par la majorité des élèves inscrits au degré secondaire II. Durant l'année scolaire 2020/21, 65% des jeunes suivent ainsi une formation de ce type dans l'une des 357 écoles professionnelles suisses. Celles-ci accueillent en moyenne 600 personnes environ et sont pour la plupart publiques. En 2020, on recense 58 888 établissements¹ formateurs encadrant les élèves qui ont opté pour une formation professionnelle initiale duale, soit une combinaison d'enseignement en entreprise et en école professionnelle. Près de 90% de ces établissements comptent moins de 50 emplois en équivalents plein temps. Plus des deux-tiers sont actifs dans le secteur tertiaire.

La formation professionnelle initiale permet aux jeunes d'entrer dans le monde du travail et assure ainsi la relève en formant une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins de l'économie. En plus de proposer une large palette de choix avec quelque 250 métiers réglementés par la Confédération, elle offre de nombreux débouchés professionnels et permet de poursuivre un cursus au degré tertiaire. Les entreprises et établissements formateurs jouent ainsi un rôle essentiel dans le système de formation en mettant à disposition des places d'apprentissage et en encadrant les apprentis.

Dans près de 90% des cas, la formation professionnelle initiale se déroule selon le système dual, c'est-à-dire une formation en entreprise où les jeunes acquièrent les aspects pratiques de leur métier, combinée avec une formation en école professionnelle qui dispense l'enseignement théorique et la culture générale un ou deux jours par semaine. S'y ajoutent, pour presque toutes les

professions, des cours interentreprises obligatoires permettant d'approfondir et de compléter la pratique professionnelle et la formation scolaire. La formation professionnelle initiale peut également s'accomplir à plein temps en école. Cette possibilité ne concerne cependant que quelque 10% des élèves et est principalement proposée dans les parties francophone et italophone du pays.

La formation professionnelle initiale est plus répandue en Suisse alémanique qu'ailleurs puisque 72% des élèves du secondaire II y suivent une filière de ce type en 2020/21. Ce taux est de 51% en Romandie et de 56% au Tessin. Au cours de la même année scolaire, la part des femmes dans la formation professionnelle initiale s'élève à 41% au niveau suisse et varie relativement peu en fonction de la région (37% au Tessin, 38% en Romandie et 42% en Suisse alémanique).

La formation professionnelle initiale débouche, après trois ou quatre ans d'études, sur un certificat fédéral de capacité (CFC) ou, après deux ans, sur une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). La plupart des formations sont réglementées au plan fédéral par la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). L'organisation de la formation professionnelle relève des compétences de trois partenaires: la Confédération s'occupe de l'aspect réglementaire et du pilotage du système, les organisations du monde du travail définissent les contenus de la formation et mettent à disposition des places de formation pour la partie pratique de l'apprentissage tandis que les cantons sont en charge de la mise en œuvre des dispositions et de la surveillance de la formation.

¹ Établissement selon la définition de la Statistique structurelle des entreprises (STATENT). Voir annexe 2

Vue d'ensemble: écoles professionnelles, établissements et élèves du degré secondaire II

T1

Année ¹	Écoles professionnelles	Établissements		Élèves en formation professionnelle initiale		Élèves du degré secondaire II ²	
	N	N	% formateurs	N	% en dual	N	% en formation professionnelle initiale
2012	390	643 306	10,2	229 808	90,1	332 556	69,1
2013	381	651 556	9,9	229 230	90,2	333 250	68,8
2014	373	668 419	9,6	229 581	90,2	335 260	68,5
2015	369	676 068	9,4	226 822	90,3	333 158	68,1
2016	366	681 015	9,2	224 792	90,4	332 360	67,6
2017	369	685 264	9,1	223 062	90,3	332 136	67,2
2018	364	687 257	8,9	220 004	90,4	329 834	66,7
2019	360	696 371	8,6	217 832	90,6	328 837	66,2
2020	357	694 851	8,5	215 651	90,6	331 243	65,1

¹ Correspond à l'année scolaire pour les écoles et les élèves (ex. : 2012 = 2012/13) et à l'année civile pour les établissements

² Degré secondaire II : comprend la formation professionnelle initiale, les maturités professionnelles et les formations générales. Voir annexe 3 pour plus d'informations

Source: OFS – SBI, SDL, SBG-SFPI, STATENT

© OFS 2024

Cette publication présente des données statistiques sur les deux lieux de formation que sont les établissements formateurs d'une part et les écoles professionnelles d'autre part. Les cours interentreprises, qui constituent le troisième lieu de formation, ne sont pas thématiques puisque l'Office fédéral de la statistique (OFS) ne relève aucune donnée à leur sujet.

Le premier chapitre est consacré aux établissements formateurs et les décrit en fonction de leur de taille, de leur distribution territoriale, de leur affiliation au secteur public ou privé ainsi que de leur appartenance à une section économique. Le deuxième chapitre porte sur les écoles professionnelles et fournit des informations sur leur nombre selon différentes caractéristiques telles que leur mode d'enseignement (dual, plein temps en école), leur statut (public, privé), leur répartition géographique ainsi que les domaines de formation proposés.

1 Établissements formateurs: évolution et caractéristiques

Les chiffres présentés dans ce chapitre combinent des informations provenant des enquêtes de l'OFS relatives à la Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI) et à la Statistique structurelle des entreprises (STATENT). Les premières données disponibles pour l'appariement entre ces deux sources portent sur l'année 2012, les dernières sur l'année 2020. Les définitions des concepts utilisés se trouvent dans l'annexe 2, les explications méthodologiques dans l'annexe 3. Dans cette publication, le terme «apprenti» est synonyme d'élève en formation professionnelle initiale duale.

Après une première partie consacrée à l'évolution de la situation entre les années 2012 et 2020, l'analyse se concentre sur les 58 888 établissements formateurs² recensés au cours de l'année 2020 et sur leurs principales caractéristiques en termes de taille, de répartition territoriale, d'appartenance au secteur public ou privé ainsi que de rattachement à une section économique selon la nomenclature générale des activités économique (NOGA). L'activité formatrice y est présentée sous trois angles: le premier propose une mise en contexte et compare la distribution des établissements formateurs dans les différentes catégories d'une dimension donnée à celle du total des établissements dans l'économie pour les mêmes catégories. Le deuxième porte sur la participation à la formation et correspond au pourcentage d'établissements formateurs par rapport au total des établissements dans une dimension donnée. Le troisième s'intéresse à l'intensité de la formation dans une dimension donnée, soit le poids des personnes en formation dans le total de l'emploi

² La STATENT permet d'analyser les entreprises selon deux niveaux, soit l'entreprise et l'établissement. Pour cette publication, seuls les établissements sont pris en considération puisque c'est à ce niveau que les élèves sont relevés dans la SBG-SFPI.

en équivalents plein temps de l'établissement formateur dans lequel elles se trouvent.³ Le chapitre se conclut sur un aperçu de l'activité formatrice des établissements membres d'un groupe d'entreprises multinational.

Les chiffres présentés dans ce chapitre ne doivent pas être considérés comme des indicateurs de l'offre de places d'apprentissage ou de la volonté de l'économie de former des jeunes puisque les sources de données évoquées plus haut (SBG-SFPI et STATENT) ne contiennent pas d'informations sur les places d'apprentissage qui ne sont pas occupées.

À noter enfin que le taux de places d'apprentissage défini comme le pourcentage des places d'apprentissage dans le total des emplois n'est pas thématiqué dans cette publication puisqu'il fait déjà l'objet d'une diffusion séparée. Les personnes intéressées peuvent consulter les chiffres y relatifs sur la page www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Éducation et science → Indicateurs de la formation → Par degrés de formation → Degré secondaire II → Degré secondaire II: taux de places d'apprentissage. Les données sont actualisées à un rythme annuel.

1.1 Évolution entre 2012 et 2020

La proportion d'établissements formateurs dans l'économie est en constante diminution depuis 2012. Leur part dans le total des établissements a ainsi perdu près de 2 points de pourcentage pendant la période 2012–2020 et est passée de 10% à 8% (cf. tableau T2).

Établissements et part d'établissements formateurs T2

	Établissements	dont formateurs	Part d'établissements formateurs
	N	N	%
2012	643 306	65 454	10,2
2013	651 556	64 798	9,9
2014	668 419	64 491	9,6
2015	676 068	63 357	9,4
2016	681 015	62 614	9,2
2017	685 264	62 063	9,1
2018	687 257	61 020	8,9
2019	696 371	60 040	8,6
2020	694 851	58 888	8,5

Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT

© OFS 2024

³ La participation à la formation et l'intensité de la formation ont déjà été analysées dans le cadre de la publication «Die Betriebe in der dualen Berufsbildung: Entwicklung 1985 bis 2008 – Analysen zur Betriebszählung» (disponible uniquement en allemand) basée sur le Recensement des entreprises (RE). Pour des raisons méthodologiques liées aux sources de données, les résultats qui y sont exposés ne sont cependant pas comparables à ceux de la présente publication puisque, contrairement au RE, la Statistique structurelle des entreprises (STATENT) utilisée ici intègre les micro-entreprises. Ceci explique pourquoi le taux d'établissements formateurs calculé selon la STATENT est nettement plus bas que le même taux calculé selon le RE.

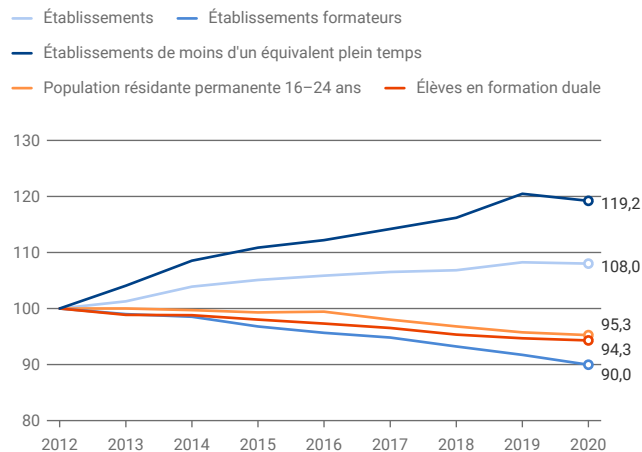
Le graphique G1 montre, sous forme indexée, l'évolution de différentes valeurs pour les années 2012 à 2020. Pendant cette période, le nombre d'établissements formateurs a baissé de 10% alors que, dans le même temps, le nombre total des établissements dans l'économie a augmenté de 8%.

La baisse continue de la participation des établissements à la formation est à mettre en relation avec la démographie des jeunes de 16 à 24 ans, soit les personnes en âge d'effectuer une formation du degré secondaire II, et ainsi le facteur le plus susceptible d'influencer la demande en places d'apprentissage. Pendant la période sous revue, cette population a diminué de 5%. Les effectifs d'élèves en formation professionnelle initiale duale évoluent, quant à eux, de manière plus ou moins similaire à ceux de la tranche d'âge des 16–24 ans (–6% entre 2012 et 2020). À noter que la baisse parallèle du nombre d'établissements formateurs et du nombre de jeunes en formation professionnelle initiale duale se traduit par un nombre moyen d'apprentis par unité formatrice presque constant dans le temps (3,0 en 2012 pour 3,2 en 2020).

Un autre phénomène important à observer pour contextualiser la diminution des unités formatrices dans l'économie est l'évolution du nombre d'établissements comprenant moins d'un emploi en équivalents plein temps, soit des unités qui, en raison de leur taille, ne peuvent que difficilement former des apprentis. Alors que celles-ci représentent, en moyenne annuelle, 45% des établissements dans l'économie, leur nombre augmente de 19% entre 2012 et 2020.

Population et établissements: évolution indexée (2012=100)

G1



État des données: 24.08.2023

Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT, STATPOP

© OFS 2024

La diminution du nombre d'établissements formateurs n'est ainsi que peu surprenante dans un contexte marqué par la baisse du nombre de personnes en âge d'effectuer une formation du degré secondaire II et par la hausse du nombre d'établissements de moins d'un emploi en équivalents plein temps.

Établissements, répartition selon la classe de taille et taille moyenne, en 2020

T3

	Total		Part selon la classe de taille				Taille moyenne
			1–9 emplois EPT	10–49 emplois EPT	50–249 emplois EPT	250 emplois EPT et plus	Emplois EPT
	N	%	%	%	%	%	
Tous les établissements	694 851	100,0	90,2	8,1	1,6	0,2	5,9
Établissements formateurs	58 888	100,0	53,9	34,5	10,1	1,5	29,0

Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT

© OFS 2024

1.2 Taille des établissements formateurs

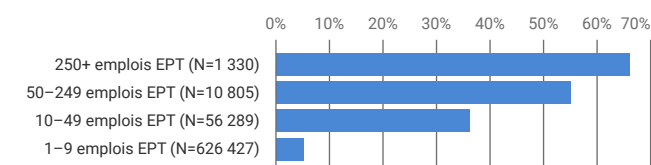
La taille d'un établissement correspond au nombre d'emplois en équivalents plein temps (EPT) qu'il compte. Les apprentis ne sont pas intégrés dans cette mesure sauf dans le paragraphe relatif à l'intensité de la formation.

L'activité de formation se déploie avant tout dans les établissements comprenant moins de 50 EPT. Ainsi, sur les 58 888 établissements formateurs recensés en 2020, 54% comprennent 1 à 9 EPT, 35% 10 à 49 EPT, 10% 50 à 249 EPT et 1% plus de 249 EPT. Ces chiffres diffèrent notablement de ce que l'on constate pour l'ensemble des établissements de l'économie comme le montre la comparaison effectuée dans le tableau T3. Alors que les établissements comprenant 1 à 9 EPT représentent 90% des effectifs dans l'économie totale, leur part est de 54% dans les établissements formateurs. À l'inverse, la part des établissements de 10 EPT ou plus est presque cinq fois plus importante parmi les établissements formateurs que dans l'économie totale (46% dans le premier cas, 10% dans le deuxième). Ceci se traduit par un écart important dans la taille moyenne selon le type d'établissements: elle est de 29 EPT pour les établissements formateurs, soit près de cinq fois plus élevée que dans l'économie totale (5,9 EPT).

Il est également à noter que la participation à la formation, soit le pourcentage d'établissements formateurs par rapport au total des établissements dans une classe de taille donnée, tend à augmenter avec la taille de l'établissement. Alors que 5% des établissements comprenant 1 à 9 EPT sont formateurs, ils sont plus d'un tiers à l'être dans les établissements comprenant 10 à 49 EPT et sont en majorité dans les établissements comprenant 50 EPT ou plus (cf. graphique G2).

Part des établissements formateurs selon la classe de taille, en 2020

G2



N: nombre d'établissements dans la classe de taille

État des données: 25.10.2022

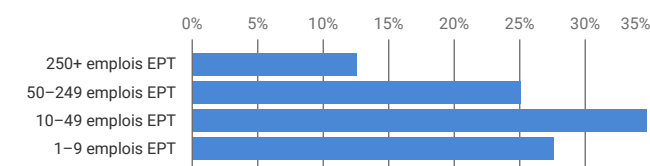
Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT

© OFS 2024

Quant à l'intensité de la formation, soit la part d'apprentis par rapport à l'ensemble des emplois en équivalents plein temps d'un établissement formateur, celle-ci baisse considérablement avec l'augmentation de la taille de l'établissement. L'intensité de la formation est ainsi de 29% dans les établissements comprenant 1 à 9 EPT, ce qui signifie que les personnes en formation y représentent plus d'un quart du total de l'emploi. Cette valeur est de 5% dans les établissements comprenant 250 EPT ou plus. La moyenne suisse est, quant à elle, de 21%. Relativement à leur emploi total, les petits établissements forment ainsi plus de jeunes que les grands. L'importance de la contribution des petits établissements à la formation professionnelle initiale duale se confirme aussi à l'analyse de la répartition des apprentis selon la classe de taille de l'établissement formateur dans lequel ils se trouvent puisque plus de 60% des jeunes sont encadrés dans des unités de moins de 50 EPT (cf. graphique G3).

Répartition des apprentis en formation professionnelle initiale duale selon la classe de taille de l'établissement formateur, en 2020

G3



État des données: 25.10.2022

Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT

© OFS 2024

1.3 Répartition territoriale des établissements formateurs

La répartition territoriale des établissements présentée dans cette partie se base sur deux niveaux d'analyse, soit la région linguistique et la typologie urbain-rural⁴.

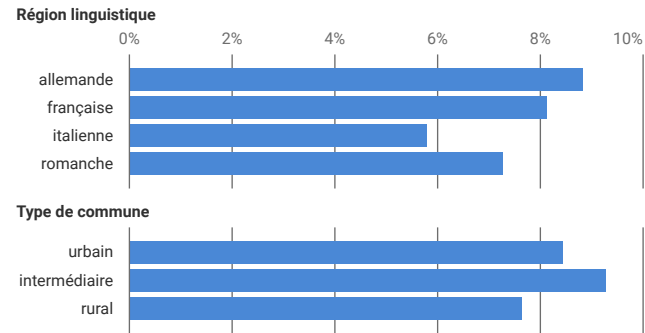
En 2020, près de trois quarts des 58 888 établissements formateurs se trouvent dans la région germanophone du pays, près d'un quart dans la région francophone et 4% dans les régions italophone et romanche. Les établissements formateurs sont, par ailleurs, présents avant tout dans les communes urbaines (65%). Ces répartitions diffèrent peu de ce qui peut être observé pour le total des établissements dans l'économie (cf. tableau T4).

La participation à la formation, soit le pourcentage d'établissements formateurs par rapport au total des établissements dans une région donnée se monte, en 2020, à 9% pour la Suisse alémanique et à 8% pour la Suisse romande alors que la région italophone présente un taux d'établissements formateurs sur son territoire de 6%. La région romanche se trouve dans une situation intermédiaire puisque la participation à la formation y est de 7% (cf. graphique G4). À noter encore que la participation à la formation selon la typologie urbain-rural ne montre que peu de variation entre les différents types de communes: le pourcentage d'établissements formateurs se situe à 9% dans les zones intermédiaires, c'est-à-dire les espaces présentant à la fois des caractéristiques urbaines et rurales, et à 8% dans les zones urbaines ou rurales (cf. graphique G4).

L'intensité de la formation, soit la part d'apprentis par rapport à l'ensemble des emplois en équivalents plein temps d'un établissement formateur, diffère peu entre la Suisse alémanique, la Suisse romande et la partie italophone du pays puisqu'un

Part des établissements formateurs selon la région linguistique et le type de commune, en 2020

G4



État des données: 25.10.2022 © OFS 2024
Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT, Niveaux géographiques de la Suisse

point de pourcentage sépare la première région des deux autres (22% resp. 21%). Les apprentis représentent ainsi en moyenne un peu plus d'un cinquième de l'emploi total dans les établissements formateurs de ces régions. Dans la région romanche, l'intensité de la formation est plus basse que dans le reste du pays et se monte à 19%. Si l'on se penche sur l'intensité de la formation selon le type de commune, ce sont les zones rurales qui arrivent en tête avec 23%, puis les zones intermédiaires (22%) et les zones urbaines (21%). Les établissements formateurs des zones rurales encadrent ainsi plus d'apprentis que ceux des autres zones proportionnellement à leur emploi total. La moyenne suisse est, quant à elle, de 21%.

Établissements et répartition selon la région linguistique et le type de commune, en 2020

T4

	Total		Part selon la région linguistique				Part selon le type de commune		
	N	%	allemande	française	italienne	romanche	urbain	intermédiaire	rural
			%	%	%	%	%	%	%
Tous les établissements	694 851	100,0	69,3	24,3	6,0	0,4	64,8	18,9	16,3
Établissements formateurs	58 888	100,0	72,2	23,3	4,1	0,3	64,6	20,7	14,7

Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT, Niveaux géographiques de la Suisse © OFS 2024

⁴ La typologie urbain-rural classe les communes suisses principalement en fonction de critères de densité et de taille. Elle comprend trois catégories: urbain, rural et intermédiaire.

1.4 Appartenance des établissements formateurs au secteur public ou privé

Dans cette partie, les établissements formateurs sont distingués suivant leur appartenance au secteur privé ou au secteur public, ce dernier regroupant les entreprises⁵ et les administrations publiques.

Les établissements formateurs se trouvent en majorité dans le secteur privé. Ils sont ainsi 54 769 à en faire partie, ce qui correspond à 93% des 58 888 unités recensées en 2020. Les 4119 établissements restants appartiennent au secteur public et correspondent principalement aux administrations communales ou cantonales. La répartition des établissements formateurs entre public et privé diffère peu de celle de l'ensemble des établissements de l'économie pour la même année (cf. tableau T5).

Établissements et répartition selon le secteur, en 2020 **T5**

	Total		Part selon le secteur	
	N	%	privé	public
Tous les établissements	694 851	100,0	95,4	4,6
Établissements formateurs	58 888	100,0	93,0	7,0

Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT © OFS 2024

La participation à la formation, soit le pourcentage d'établissements formateurs par rapport au total des établissements dans un secteur donné, est de 13% dans le secteur public et de 8% dans le secteur privé. Ceci est à mettre en lien avec le fait que 91% des établissements du secteur privé comprennent entre 1 et 9 emplois en équivalents plein temps tandis que le secteur public en compte 67% dans la même catégorie de taille. Or, comme indiqué précédemment, la participation à la formation tend à augmenter avec la taille de l'établissement.

Quant à l'intensité de la formation, soit la part d'apprentis par rapport à l'ensemble des emplois en équivalents plein temps d'un établissement formateur, le secteur privé présente une valeur supérieure à celle du public (resp. 22% et 18%). Cela signifie que les établissements formateurs du secteur privé encadrent plus d'apprentis que ceux du secteur public proportionnellement à leur emploi total puisque les personnes en formation représentent un peu plus d'un cinquième de l'emploi dans le premier cas et un peu moins d'un cinquième dans le deuxième.

⁵ Exemples d'entreprises publiques: hôpitaux universitaires, entreprises de transport public

1.5 Secteur et section économique des établissements formateurs

La plupart des 58 888 établissements formateurs recensés en 2020 sont affiliés au secteur tertiaire (69%, 40 676 unités). Viennent ensuite le secteur secondaire avec 27% (15 807 unités) puis le secteur primaire avec 4% (2405 unités). À un niveau plus détaillé, quatre sections économiques concentrent près des deux tiers des établissements formateurs. La section «Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles» arrive en tête et comprend 24% du total des établissements formateurs. Elle est suivie par les sections «Construction» (14%), «Santé humaine et action sociale» (14%) ainsi que «Industrie manufacturière» (12%). La comparaison avec l'ensemble des établissements dans l'économie montre que le poids du secteur secondaire est proportionnellement près de deux fois plus important parmi les établissements formateurs que dans le total de l'économie (cf. tableau T6). Ceci est dû au fait que deux des sections les plus pourvoyeuses d'établissements formateurs se trouvent dans ce secteur («Construction» et «Industries manufacturières»).

Établissements et répartition selon le secteur et la section économique NOGA, en 2020 **T6**

		Tous les établissements	Établissements formateurs
Total	N	694 851	58 888
	%	100,0	100,0
Secteur primaire	%	7,5	4,1
A. Agriculture et pêche	%	7,5	4,1
Secteur secondaire	%	13,8	26,8
B. Industries extractives	%	0,1	0,1
C. Industrie manufacturière	%	6,0	12,3
D. Production et distribution d'électricité	%	0,2	0,3
E. Production et distribution d'eau; assainissement	%	0,3	0,2
F. Construction	%	7,3	13,9
Secteur tertiaire	%	78,7	69,1
G. Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	%	13,1	24,2
H. Transports et entreposage	%	2,5	1,3
I. Hébergement et restauration	%	4,7	2,8
J. Information et communication	%	3,7	1,9
K. Activités financières et d'assurance	%	3,0	2,0
L. Activités immobilières	%	2,8	0,7
M. Activités spécialisées, scientifiques et techniques	%	14,9	9,9
N. Activités de service administratif	%	4,2	3,1
O. Administration publiques	%	1,3	3,3
P. Enseignement	%	5,1	1,6
Q. Santé humaine et action sociale	%	11,6	13,8
R. Arts, spectacles et activités récréatives	%	3,7	0,9
S. Autres activités de service	%	8,1	3,5

Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT © OFS 2024

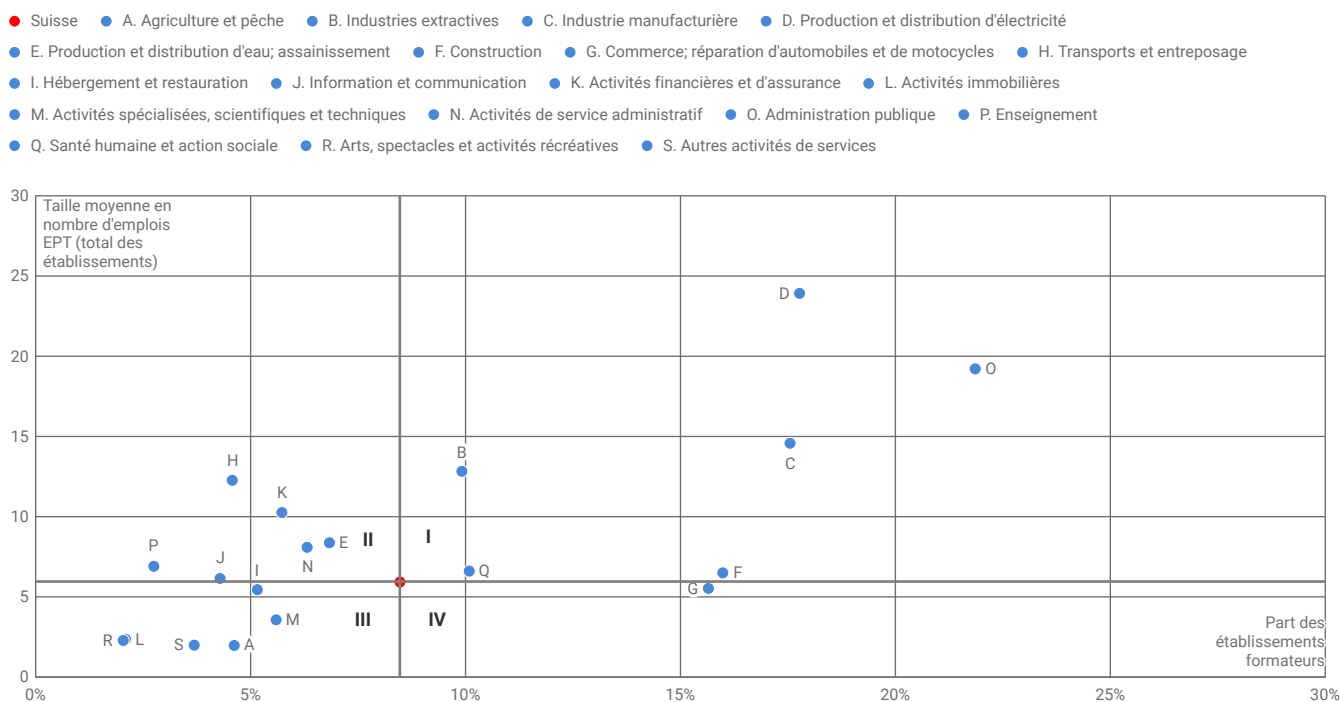
La participation à la formation, soit le pourcentage d'établissements formateurs par rapport au total des établissements dans une section économique donnée, varie fortement entre les sections. Elle est au plus haut dans la section «Administration publique» (22% d'établissements formateurs), suivie par «Production et distribution d'électricité» (18%) et «Industrie manufacturière» (18%). Les sections «Arts, spectacles et activités récréatives» ainsi que «Activités immobilières» affichent, quant à elles, le pourcentage le plus bas (2%). Il est toutefois intéressant de contextualiser ces chiffres. Le graphique G5 met en relation la taille moyenne des établissements et le pourcentage d'unités formatrices selon la section économique NOGA. Sur les 19 sections, celles qui présentent un taux d'établissements formateurs supérieur à la moyenne suisse (8%) se distinguent en général aussi par une taille supérieure à la moyenne nationale (5,9 emplois en équivalents plein temps) (cf. cadran I, 6 sections). Une exception à ce principe est cependant à signaler (cf. cadran IV). Ces résultats appuient globalement ce qui a déjà été évoqué précédemment, à savoir que plus la taille de l'établissement augmente, plus celui-ci tendra à former des apprentis. Le principe

inverse ne se vérifie par contre pas systématiquement. Alors que la moitié des 12 sections présentant un taux d'établissements formateurs inférieur à la moyenne suisse affichent aussi une taille inférieure à cette dernière (cf. cadran III), l'autre moitié présente une taille supérieure (cf. cadran II).

L'intensité de la formation, soit la part d'apprentis par rapport à l'ensemble des emplois en équivalents plein temps d'un établissement formateur, varie elle aussi notablement suivant les secteurs économiques. Avec près d'un tiers de personnes en formation dans l'emploi total des établissements formateurs, le secteur primaire présente l'intensité la plus haute (34%). Il est suivi par le secteur tertiaire où l'intensité est de 22% et par le secteur secondaire avec une intensité de 18%. Au niveau des sections économiques, l'intensité de la formation dépasse rarement la moyenne suisse de 21%. Quatre sections sur 19 présentent ce cas de figure: «Autres activités de services» (36%), «Agriculture et pêche» (34%), «Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles» (23%) ainsi que «Santé humaine et action sociale» (22%).

Taille moyenne des établissements et part des établissements formateurs selon la section économique NOGA, en 2020

G5



Exemple de lecture: le cadran I montre les sections économiques dont le pourcentage d'établissements formateurs et dont la taille moyenne dépassent la moyenne suisse.

État des données: 25.10.2022
Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT

© OFS 2024

1.6 Section économique de l'établissement formateur et profession apprise par les apprentis

Il est rare pour un établissement de proposer une formation dans plus d'une profession aux apprentis dont il a la charge. Ainsi, en 2020, 75% des établissements formateurs (soit 44 392 unités) encadrent une seule profession, 15% deux professions et 9% trois professions ou plus (cf. tableau T 7).

Établissements formateurs selon le nombre de professions apprises, en 2020 T7

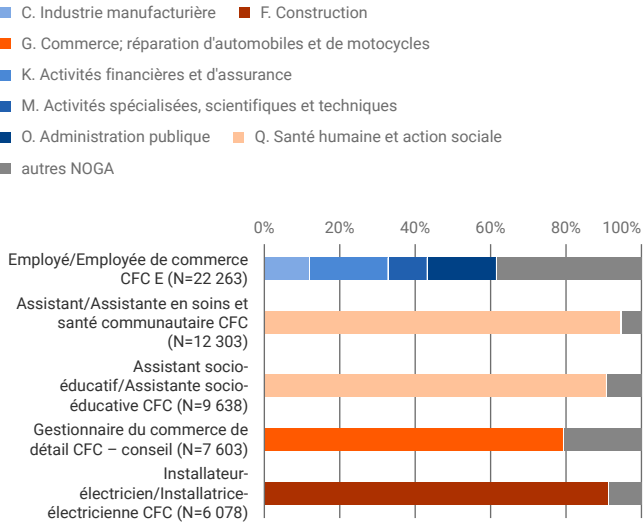
	Établissements formateurs	
	N	%
Total	58 888	100,0
Nombre de professions apprises dans l'établissement formateur		
1	44 392	75,4
2	8 794	14,9
3	2 732	4,6
4 et plus	2 737	4,6
Inconnu ¹	233	0,4

¹ Établissements formateurs dont le nombre de professions apprises n'a pas pu être calculé.
Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT © OFS 2024

Ce constat est à mettre en lien avec le nombre d'apprentis par établissement puisque ces derniers sont 45% à n'en former qu'un. Quant aux établissements encadrant deux ou trois apprentis, ils le font dans la majorité des cas dans une profession. C'est à partir de quatre apprentis que le nombre d'établissements encadrant une seule profession devient minoritaire.

Le graphique G 6 montre les cinq professions les plus souvent apprises en formation professionnelle initiale duale en 2020 et les sections économiques dans lesquelles se trouvent les établissements qui ont la charge des apprentis concernés. Alors que les «Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC», les «Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC», les «Gestionnaire du commerce de détail CFC – conseil» et les «Installateur-électricien/Installatrice-électricienne CFC» sont formés à 80% ou plus dans une seule section économique, on trouve des «Employé/Employée de commerce CFC E» dans toutes les sections mais principalement dans les «Activités financières et d'assurance», l'«Administration publique», l'«Industrie manufacturière» et les «Activités spécialisées, scientifiques et techniques».

Apprentis en formation professionnelle initiale duale selon la profession apprise et la section économique NOGA de l'établissement formateur, en 2020 G6



N: nombre d'élèves selon le couplage des données entre la Statistique structurelle des entreprises (STATENT) et la Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI). Ce nombre est inférieur à celui publié dans le cadre de SBG-SFPI car près de 1% des élèves n'ont pas pu être reliés aux données de la STATENT.

Autres NOGA: contient toutes les sections NOGA non représentées dans la barre. Son contenu varie ainsi d'une profession à l'autre.

État des données: 25.10.2022 © OFS 2024
Source: OFS – SBG-SFPI, STATENT

1.7 Établissements formateurs faisant partie d'un groupe d'entreprises multinational

Cette dernière partie se penche sur les groupes d'entreprises multinationaux et leur activité de formation. L'appartenance d'un établissement à un groupe d'entreprises a été déterminée sur la base des données issues de la Statistique des groupes d'entreprises (STAGRE) de l'OFS. L'analyse porte sur les établissements appartenant à une multinationale étrangère ou domestique. Le premier cas de figure correspond à un groupe d'entreprises dont une ou plusieurs unités (filiales) situées en Suisse sont sous le contrôle d'une unité ayant son siège à l'étranger. Le deuxième correspond à un groupe d'entreprises dont le siège se situe en Suisse et dont au moins une filiale se trouve à l'étranger.

En 2020, quelque 44 859 établissements sont membres d'un groupe d'entreprises multinational dont 28 114 (63%) sous contrôle domestique et 16 745 (37%) sous contrôle étranger. Sur ce total, la part d'établissements formateurs est de 21%, soit 9 318 unités. Ce pourcentage est resté stable depuis 2014, date des premières données STAGRE disponibles (cf. tableau T8).

Comme l'indique le tableau T8, les établissements formateurs sous contrôle d'un groupe multinational font partie, dans la plupart des cas, d'une multinationale domestique. En 2020, sur les 9 318 unités formatrices, 6 290 (68%) sont ainsi membres d'une multinationale suisse et 3 028 (32%) d'une multinationale étrangère. A noter que, la même année, la part des établissements formateurs au sein des multinationales domestiques est de 22% alors qu'elle est de 18% parmi les multinationales étrangères. Pour ces dernières, il est encore possible de connaître le pays de résidence, c'est-à-dire le territoire sur lequel se trouve le siège de l'unité qui contrôle l'ensemble du groupe. En 2020, 49 pays sont représentés parmi les multinationales étrangères ayant une activité de formation. Pour 39% des établissements formateurs membres d'une multinationale étrangère, le pays de résidence est l'Allemagne. Viennent ensuite la France avec 16% puis les Etats-Unis (7%) et les Pays-Bas (6%). Les 45 autres pays représentent chacun moins de 5% des établissements formateurs.

Établissements des groupes d'entreprises multinationaux selon le type

T8

		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Établissements des groupes d'entreprises multinationaux								
Total	N	41 826	42 745	42 408	42 872	43 386	44 003	44 859
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
sous contrôle domestique	N	27 068	27 771	27 247	27 374	27 666	27 740	28 114
	%	64,7	65,0	64,3	63,9	63,8	63,0	62,7
sous contrôle étranger	N	14 758	14 974	15 161	15 498	15 720	16 263	16 745
	%	35,3	35,0	35,8	36,1	36,2	37,0	37,3
... dont établissements formateurs								
Total	N	8 759	8 889	8 881	9 003	8 938	9 159	9 318
Part des établissements formateurs ¹	%	21,1	20,9	21,1	21,2	20,7	21,0	20,9
Total	N	8 759	8 889	8 881	9 003	8 938	9 159	9 318
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
sous contrôle domestique	N	6 182	6 216	6 093	6 063	6 001	6 136	6 290
	%	70,6	69,9	68,6	67,3	67,1	67,0	67,5
sous contrôle étranger	N	2 577	2 673	2 788	2 940	2 937	3 023	3 028
	%	29,4	30,1	31,4	32,7	32,9	33,0	32,5

¹ Pour le calcul de la part des établissements formateurs dans les groupes d'entreprises multinationaux, les établissements qui n'ont pas pu être liés aux données appariées SBG-SFPI/STAGRE sont exclus du dénominateur. Cela correspond en moyenne annuelle à environ 1% du total des établissements faisant partie d'un groupe d'entreprises multinational.

2 Écoles professionnelles: évolution et caractéristiques

Après une première partie consacrée à l'évolution de la situation entre les années scolaires 2012/13 et 2020/21, ce chapitre se concentre sur 2020/21 et présente une sélection de caractéristiques propres aux écoles professionnelles et aux élèves qui les fréquentent, soit le mode d'enseignement (dual, plein temps en école), le statut (public, privé), la répartition territoriale et le domaine de formation selon la classification internationale type de l'éducation (CITE).

Les écoles professionnelles sont définies en fonction du type de formation dans lequel les élèves sont inscrits selon la classification statistique du système de formation suisse. Les définitions des concepts utilisés se trouvent dans l'annexe 2, les explications méthodologiques dans l'annexe 3.

2.1 Évolution entre 2012/13 et 2020/21

Le nombre d'écoles professionnelles a diminué de 390 à 357 entre 2012/13 et 2020/21, ce qui correspond à une baisse 8%. Par rapport au nombre total d'écoles du degré secondaire II, leur proportion est passée de 62% en 2012/13 à 59% en 2020/21, tandis que la part d'élèves en formation professionnelle initiale par rapport au total des élèves du degré secondaire II est passée de 69% à 65% pendant cette période. Le graphique G7 présente les effectifs d'écoles et d'élèves relatifs à la formation professionnelle initiale indexés sur l'année scolaire 2012/13. La diminution des effectifs au cours de la période de référence a été plus régulière pour les écoles offrant une formation duale que pour celles proposant une formation à plein temps en école. Cette tendance à la baisse reflète celle observée chez les élèves en formation professionnelle initiale pendant la même période. Le nombre d'élèves est passé de 229 808 à 215 651 entre 2012/13 et 2020/21 (-6%). La diminution est plus forte chez les élèves en formation à plein temps en école (-11%) qu'en formation duale (-6%). La part d'élèves ayant choisi une formation professionnelle duale par rapport à celle des élèves inscrits en formation à plein temps en école a peu évolué au cours de la période d'observation, avec des variations comprises entre -0,1 et +0,2 point de pourcentage. La diminution des effectifs d'élèves en formation professionnelle initiale suit la même tendance que celle de la démographie des jeunes de 16 à 24 ans, soit les personnes en âge d'effectuer une formation dans une filière du degré secondaire II. Pendant la période observée, cette population a diminué de 5%.

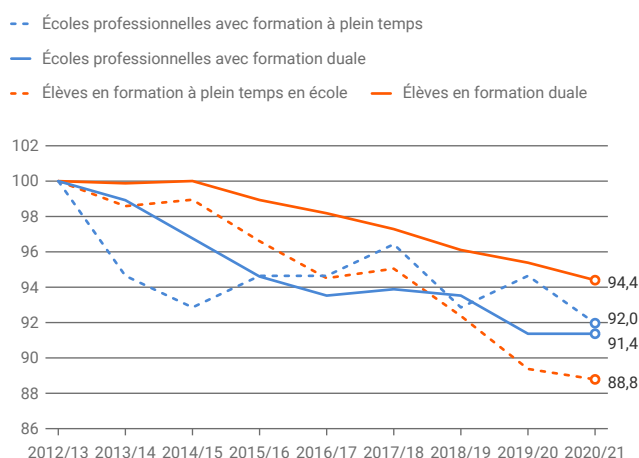
La diminution du nombre d'écoles professionnelles et d'élèves en formation professionnelle initiale entre 2012/13 et 2020/21 est plus importante pour les écoles privées que pour les écoles publiques, avec -14% d'écoles professionnelles privées en 2020/21 par rapport à 2012/13 (-12% pour les élèves) et -6% pour les écoles publiques (-5% pour les élèves). En 2020/21, la part des écoles professionnelles privées par rapport à celle des écoles professionnelles publiques est d'un peu plus d'un quart (26%), pour 13% des élèves. Elle a diminué de 2 points de pourcentage entre 2012/13 et 2020/21 (-1 point pour les élèves en école professionnelle privée).

Dans ce contexte de tendance à la baisse, il est intéressant de relever que la taille des écoles professionnelles, déterminée par le nombre d'élèves qui y suivent une formation professionnelle initiale, a augmenté. La taille médiane des écoles professionnelles est en effet passée de 260 élèves en 2012/13 (590 en moyenne) à 310 élèves en 2020/21 (600 en moyenne).⁶

Du point de vue géographique, la répartition des écoles professionnelles entre les différentes régions linguistiques est restée stable entre 2012/13 et 2020/21, avec près de deux tiers en Suisse alémanique, un peu plus d'un quart en Suisse romande et le pourcentage restant en Suisse italophone et romanche.

Écoles professionnelles et élèves en formation professionnelle initiale: évolution indexée (2012/13=100)

G7



État des données: 28.02.2023
Source: OFS - SBI, SDL

© OFS 2024

⁶ Les différences marquées entre la médiane et la moyenne s'expliquent par le fait que la taille des écoles se situe entre 1 et 6516 élèves (2012/13) et entre 1 et 5671 élèves (2020/21). La plupart des écoles professionnelles dont l'effectif compte moins de 4 élèves en formation professionnelle initiale sont spécialisées dans la formation de métiers très spécifiques (ex.: peintre sur verre (non réglementé), sculpteur/sculptrice sur pierre CFC). Elles sont en général privées.

2.2 Mode d'enseignement dans les écoles professionnelles

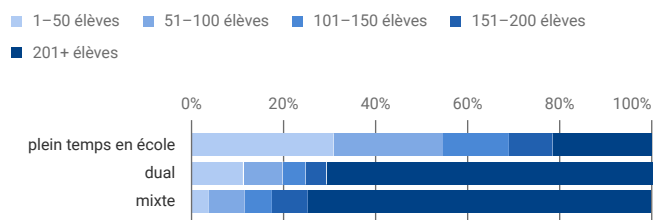
En Suisse, la formation professionnelle initiale peut être effectuée en entreprise (formation duale) ou dans le cadre d'une formation à plein temps en école. La première variante est plus répandue à l'échelle nationale que la deuxième. Tous les cantons proposent des formations duales même si tous ne disposent pas d'une école professionnelle sur leur territoire. En Appenzell-Rhodes Intérieures, où il n'y a pas d'école professionnelle, la majorité des élèves habitant dans ce canton et formés dans une entreprise locale se rendent dans un canton voisin (Saint-Gall, Appenzell-Rhodes Extérieures) pour y suivre leur formation théorique (85% en 2020/21). Le pourcentage restant se répartit principalement dans les cantons de Zürich, Thurgovie et Lucerne.

En 2020/21, près d'un quart des écoles professionnelles proposent uniquement des formations à plein temps en école (24%), 62% offrent exclusivement des formations duales et 14% sont mixtes (offre de formations duales et à plein temps en école dans la même unité). En termes d'élèves, 9% des jeunes ayant opté pour une formation professionnelle initiale ont commencé une formation à plein temps en école (cf. graphique G8).

Environ un tiers des formations à plein temps en école ont lieu dans une école comptant 50 élèves ou moins (31%) et un cinquième dans une école de plus de 200 élèves (21%). La plupart des formations duales ont lieu quant à elles dans une école de plus de 200 élèves (71%; cf. graphique G9).

Écoles professionnelles selon la taille et le mode d'enseignement, en 2020/21

G9

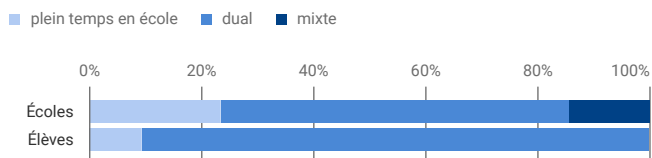


État des données: 28.02.2023
Source: OFS - SBI, SDL

© OFS 2024

Écoles professionnelles et élèves en formation professionnelle initiale selon le mode d'enseignement, en 2020/21

G8



Remarque: la catégorie «mixte» n'existe pas pour les élèves car ils suivent une formation soit à plein temps en école, soit en dual.

État des données: 28.02.2023
Source: OFS - SBI, SDL

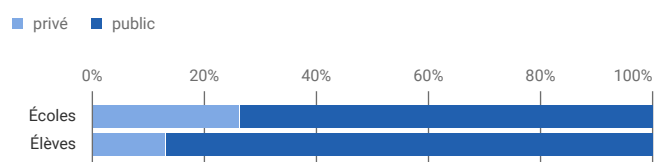
© OFS 2024

2.3 Statut des écoles professionnelles (secteur public/privé)

Le statut d'une école professionnelle est défini par l'organisme qui la finance. Le secteur public comprend les écoles gérées par les collectivités publiques et le secteur privé regroupe les écoles privées subventionnées et les écoles privées non subventionnées par l'État.⁷ Les écoles professionnelles sont moins représentées dans le secteur privé que dans le secteur public.

Environ un quart des écoles professionnelles sont privées (26%) et forment 13% des élèves (cf. graphique G10). Parmi celles-ci, un tiers offrent des formations à plein temps en école (33%), 57% des formations duales et 10% sont mixtes (formations duales et à plein temps en école dans la même unité), comme le montre le graphique G11.

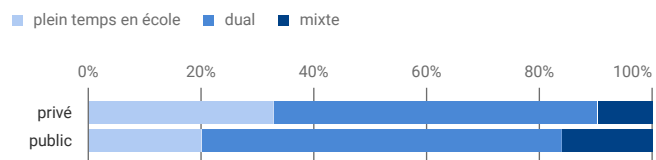
Écoles professionnelles et élèves en formation professionnelle initiale selon le statut, en 2020/21 G10



État des données: 28.02.2023
Source: OFS - SBI, SDL

© OFS 2024

Écoles professionnelles selon le mode d'enseignement et le statut, en 2020/21 G11

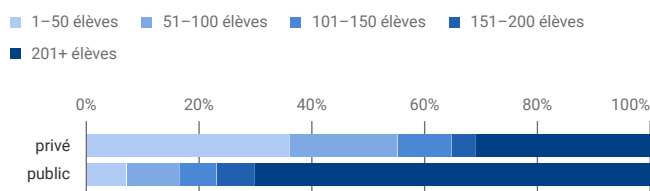


État des données: 28.02.2023
Source: OFS - SBI, SDL

© OFS 2024

Les deux tiers des écoles privées se répartissent à parts presque égales entre les écoles de 50 élèves ou moins (36%) et celles de plus de 200 élèves (31%), tandis que la majorité des écoles publiques comptent plus de 200 élèves (70%; cf. graphique G12).

Écoles professionnelles selon la taille et le statut, en 2020/21 G12



État des données: 28.02.2023
Source: OFS - SBI, SDL

© OFS 2024

⁷ Une école privée subventionnée est une institution de formation privée dont 50% ou plus du financement de base provient des pouvoirs publics. Une école privée non subventionnée est une institution de formation privée dont moins de 50% du financement de base provient des pouvoirs publics.

Écoles professionnelles et élèves en formation professionnelle initiale selon la région linguistique et le statut, en 2020/21

T9

	Écoles	Élèves	Part selon la région linguistique		dont privé	
			Écoles	Élèves	Écoles	Élèves
	N	N	%	%	%	%
Total¹	357	215 651	100,0	100,0	26,3	13,1
allemande	230	157 120	64,4	72,9	33,5	16,9
française	101	49 617	28,3	23,0	15,8	3,5
italienne	25	8 904	7,0	4,1	0,0	0,0

¹ La région romanche n'est pas mentionnée car elle compte un nombre limité d'écoles professionnelles (une école offrant de la formation professionnelle initiale duale). Les effectifs d'écoles et d'élèves sont par contre comptés dans le total.

Source: OFS – SBI, SDL

© OFS 2024

2.4 Répartition territoriale des écoles professionnelles

La répartition territoriale des écoles professionnelles présentée dans cette partie se base sur deux niveaux d'analyse, soit la région linguistique et la typologie urbain-rural⁸.

En 2020/21, environ deux tiers des écoles professionnelles se situent en Suisse alémanique (64%) où se forment près des trois quarts des élèves (73%). Dans cette région, un tiers des écoles sont privées (17% des élèves). La Suisse romande compte 28% des écoles professionnelles (23% des élèves) parmi lesquelles 16% sont privées (3% des élèves). En Suisse italienne, la part des écoles professionnelles est de 7% (4% des élèves), toutes étant publiques (cf. tableau T9).

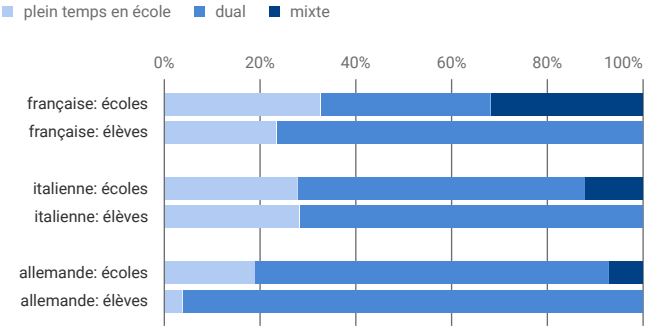
La formation professionnelle initiale à plein temps en école est plus répandue dans les régions francophone et italophone qu'en Suisse alémanique. En 2020/21, la part des écoles professionnelles proposant exclusivement des formations à plein temps en école s'élève à 33% en Suisse romande, à 28% en Suisse italienne et à 19% en Suisse alémanique. La part des élèves en formation professionnelle à plein temps en école se monte quant à elle à 23% dans la région francophone, à 28% dans la région italophone et à 4% en Suisse alémanique (cf. graphique G13).

Les écoles professionnelles se concentrent principalement dans les zones densément peuplées. Ainsi, en 2020/21, 88% des écoles professionnelles se trouvent dans une commune urbaine (96% des élèves en formation professionnelle initiale), dont près des deux tiers comptent plus de 200 élèves. Un bon quart des écoles professionnelles situées en zone urbaine sont privées (26%). La part des écoles professionnelles dans les communes intermédiaires, c'est-à-dire les communes présentant à la fois des caractéristiques urbaines et rurales, est de 11% (4% des élèves) et de 2% dans les communes rurales (1% des élèves; cf. graphique G14). Sur les six écoles professionnelles présentes en milieu rural, quatre sont publiques et accueillent chacune plus de 150 élèves, qui suivent pour la plupart une formation dans les domaines «Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires» (61%) ou «Services» (31%).

⁸ La typologie urbain-rural classe les communes suisses principalement en fonction de critères de densité et de taille. Elle comprend trois catégories: urbain, rural et intermédiaire.

Écoles professionnelles et élèves en formation professionnelle initiale selon le mode d'enseignement et la région linguistique¹, en 2020/21

G13



¹ La région romanche n'est pas représentée car elle compte un nombre limité d'écoles professionnelles (une école offrant de la formation professionnelle initiale duale).

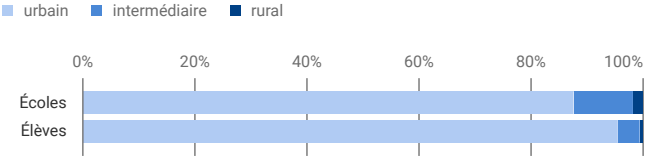
Remarque: la catégorie «mixte» n'existe pas pour les élèves car ils suivent une formation soit à plein temps en école, soit en dual.

État des données: 28.02.2023
Source: OFS – SBI, SDL

© OFS 2024

Écoles professionnelles et élèves en formation professionnelle initiale selon le type de commune, en 2020/21

G14



État des données: 28.02.2023
Source: OFS – SBI, SDL, Niveaux géographiques de la Suisse

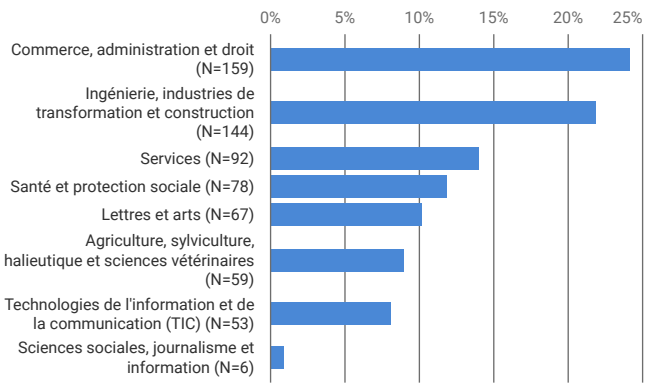
© OFS 2024

2.5 Domaines de formation dans les écoles professionnelles

Les domaines de formation mentionnés dans cette partie se basent sur le premier niveau de la CITE⁹ qui regroupe les filières suisses de la formation professionnelle initiale en huit domaines. L'annexe A1 présente les trois professions les plus souvent choisies en 2020/21 par les élèves selon le domaine CITE.

En 2020/21, les domaines de formation les plus représentés parmi les écoles professionnelles sont «Commerce, administration et droit» (24%) et «Ingénierie, industries de transformation et construction» (22%). Pour cette analyse, les écoles professionnelles encadrant des élèves dans plusieurs domaines CITE sont comptées plusieurs fois. C'est pourquoi leur total se monte à 658 unités dans le graphique G 15 et non plus à 357 comme dans le reste de ce chapitre.

Part des écoles professionnelles selon le domaine de formation CITE, en 2020/21 G15



N: nombre d'écoles professionnelles dans le domaine de formation CITE
État des données: 28.02.2023 © OFS 2024
Source: OFS – SBI, SDL

Les écoles professionnelles privées et publiques proposent généralement les mêmes domaines de formation au même public cible, c'est-à-dire les jeunes de 16 à 24 ans. Toutefois, en 2020/21, le domaine «Technologies de l'information et de la communication (TIC)» se déroulant en école privée a attiré une part plus élevée d'élèves adultes, soit des personnes âgées de plus de 24 ans (20%), que dans le secteur public (6%).

Le tableau T 10 présente les écoles professionnelles selon le nombre de domaines de formation CITE. Plus de la moitié des écoles professionnelles offrent un seul domaine de formation CITE (56%), un peu moins d'un quart en comptent deux (22%) et 10% en proposent trois. Seules les écoles dont la taille est supérieure à 150 élèves comptent plus de trois domaines de formation. Si l'on considère les écoles selon leur statut, plus des trois quarts des écoles privées proposent un seul domaine de formation (80%), pour 48% des écoles publiques.

⁹ Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE-F 2013)

Écoles professionnelles selon le nombre de domaines de formation CITE et le statut, en 2020/21 T10

	Écoles		Écoles privées	Écoles publiques
	N	%	%	%
Total	357	100,0	100,0	100,0
Nombre de domaines de formation CITE				
1	200	56,0	79,8	47,5
2	80	22,4	13,8	25,5
3	36	10,1	4,3	12,2
4	23	6,4	1,1	8,4
5 et plus	18	5,0	1,1	6,5

Source: OFS – SBI, SDL © OFS 2024

Le tableau T 11 montre l'interdisciplinarité des écoles professionnelles analysée selon le nombre de professions. En 2020/21, un quart des écoles professionnelles proposent une seule profession et 17% des écoles en offrent deux. Seules les écoles dont la taille est supérieure à 150 élèves comptent plus de 11 professions, avec un maximum de 60 professions dans une école. Plus d'un tiers des écoles privées proposent une seule profession, pour un cinquième des écoles publiques. La part d'écoles privées offrant plus de 11 professions est de 1% tandis que celle des écoles publiques atteint 25%.

Écoles professionnelles selon le nombre de professions et le statut, en 2020/21 T11

	Écoles		Écoles privées	Écoles publiques
	N	%	%	%
Total	357	100,0	100,0	100,0
Nombre de professions				
1	88	24,6	37,2	20,2
2	60	16,8	30,9	11,8
3–5	77	21,6	18,1	22,8
6–11	66	18,5	12,8	20,5
12 et plus	66	18,5	1,1	24,7

Source: OFS – SBI, SDL © OFS 2024

A1 Exemples de professions selon le domaine de formation CITE

Top 3 des professions dans les domaines de formation CITE, en 2020/21 TA1

Domaine de formation CITE	Profession	Nombre d'élèves	Mode d'enseignement	
			plein temps en école	dual
Lettres et arts	Médiamaticien/Médiamaticienne CFC	1 789	296	1493
	Graphiste CFC	920	595	325
	Fleuriste CFC	587	73	514
Sciences sociales, journalisme et information	Agent/Agente en information documentaire CFC	238	0	238
Commerce, administration et droit	Employé/Employée de commerce CFC E	31 975	8 425	23 550
	Gestionnaire du commerce de détail CFC – conseil	8 000	0	8 000
	Employé/Employée de commerce CFC B	5 304	571	4 733
Technologies de l'information et de la communication (TIC)	Informaticien/Informaticienne CFC	7 781	2 160	5 621
	Opérateur/Opératrice en informatique CFC	825	165	660
	Informaticien/Informaticienne (école privée, non reconnu)	445	445	0
Ingénierie, industries de transformation et construction	Installateur-électricien/Installatrice-électricienne CFC	6 237	0	6 237
	Dessinateur/Dessinatrice CFC	5 572	349	5 223
	Polymécanicien/Polymécanicienne CFC	5 169	322	4 847
Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires	Horticulteur/Horticultrice CFC	2 811	190	2 621
	Agriculteur/Agricultrice CFC	2 809	0	2 809
	Forestier-bûcheron/Forestière-bûcheronne CFC	908	0	908
Santé et protection sociale	Assistant/Assistante en soins et santé communautaire CFC	13 638	856	12 782
	Assistant socio-éducatif/Assistante socio-éducative CFC	10 596	519	10 077
	Assistant médical/Assistante médicale CFC	3 160	217	2 943
Services	Cuisinier/Cuisinière CFC	4 042	0	4 042
	Coiffeur/Coiffeuse CFC	2 404	0	2 404
	Agent/Agente d'exploitation CFC	2 388	0	2 388

Source: OFS – SDL

© OFS 2024

A2 Définitions

Apprenti

Dans cette publication, le terme «apprenti» est synonyme d'élève en formation professionnelle initiale duale.

Domaine de formation CITE-F2013

La classification internationale type de l'éducation (CITE ou ISCED pour International Standard Classification of Education) de l'UNESCO est la classification de référence pour organiser les domaines d'études et de formation. Elle comprend trois niveaux de détails et est compatible avec la classification statistique du système de formation suisse. Le premier niveau de la CITE est utilisé dans cette publication pour regrouper les filières suisses de la formation professionnelle initiale en huit domaines.

École professionnelle

L'école professionnelle transmet les bases théoriques nécessaires à l'exercice de la profession et dispense l'enseignement de la culture générale. Les personnes en formation professionnelle initiale duale passent un à deux jours par semaine en école. Il est aussi possible de suivre une formation professionnelle initiale en école à plein temps (écoles de métiers, écoles de commerce et écoles d'informatique). Dans cette publication, toute institution de formation où au moins un élève suit une formation professionnelle initiale est considérée comme une école professionnelle.

Emploi

Dans la statistique structurelle des entreprises (STATENT), les emplois (salariés et indépendants) sont relevés sur la base du revenu soumis à une cotisation AVS obligatoire. Ce revenu correspond à un montant de 2300 francs par an au minimum. L'emploi comprend toutes les personnes (salariés et travailleurs indépendants) qui exercent une activité rémunérée permettant la production de biens ou de services. Une personne ayant plusieurs contrats de travail a plusieurs emplois dans la mesure où les contrats de travail sont conclus avec des entreprises différentes. Par contre, si elle a plusieurs contrats avec un seul employeur, un seul emploi est recensé.

Équivalent plein temps (EPT)

Un équivalent plein temps correspond à un poste de travail occupé à 100% (ex.: un poste à 50% correspond à 0,5 équivalent plein temps).

Établissement

Un établissement correspond à une entreprise, ou à une partie d'entreprise (atelier, usine, etc.), qui est situé dans un endroit précis. Cet endroit peut être identifié d'un point de vue topographique. Dans ce lieu sont exercées des activités pour lesquelles une ou plusieurs personnes travaillent pour le compte d'une même entreprise (établissement unique ou multi-établissements).

Établissement formateur

Tout établissement qui engage une personne sur la base d'un contrat d'apprentissage est considéré comme formateur.

Intensité de la formation

L'intensité de la formation correspond au pourcentage des apprentis dans un établissement donné par rapport au total des emplois en équivalents plein temps dans ce même établissement (apprentis inclus). Une intensité de 0% correspond, par exemple, à un établissement non formateur alors qu'une intensité de 50% signifie que la moitié du personnel d'un établissement est composée d'apprentis.

Mode d'enseignement

La formation professionnelle initiale du degré secondaire II s'effectue soit selon le système dual, soit à plein temps en école.

- **Formation professionnelle initiale duale:** formation dont la partie théorique est effectuée dans une école professionnelle et la partie pratique dans une entreprise privée ou publique. Les apprentis sont des salariés en formation professionnelle initiale.
- **Formation professionnelle initiale à plein temps en école:** formation dans une école resp. une institution à but analogue qui organise l'enseignement (ensemble des disciplines théoriques et au besoin pratiques) de telle manière qu'il constitue en principe la seule activité des élèves (ex. école de métier, école de commerce à plein temps avec stage consécutif).

Nomenclature générale des activités économiques (NOGA)

La Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) est une structure hiérarchique comportant cinq niveaux qui permet de classer les unités statistiques «entreprises» et «établissements» en fonction de leur activité économique ainsi que de les regrouper en des ensembles cohérents. Elle tient compte à la fois des conditions cadres données par la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE) et des besoins des différents groupes d'intérêt en Suisse. Un code NOGA est attribué à chaque entreprise et chaque établissement enregistré dans le Registre des entreprises et des établissements (REE). Dans cette publication, les résultats sont présentés au niveau de la section économique, soit le niveau hiérarchique le plus élevé de la NOGA 2008.

Région linguistique

Les régions linguistiques se basent sur la langue nationale parlée par une majorité de la population dans une commune. On distingue en Suisse quatre régions: région linguistique allemande, française, italienne et romanche.

Statut (secteur public/privé)

École professionnelle: le statut d'une école est défini par l'organisme qui la finance. Le secteur public comprend les écoles financées par l'État. Le secteur privé regroupe les écoles privées subventionnées par l'État (50% et plus de financement public) et les écoles privées non subventionnées par l'État (moins de 50% de financement public).

Établissement: une unité fait partie du secteur public lorsqu'elle est contrôlée par les pouvoirs publics. Ce contrôle passe le plus souvent par la détention d'une part significative du capital-actions mais peut également prendre d'autres formes.

Taille

École professionnelle: la taille d'une école professionnelle est déterminée selon le nombre d'élèves qui y suivent une formation professionnelle initiale.

Établissement: la taille d'un établissement est déterminée selon le nombre d'emplois en équivalents plein temps (EPT).

Taux de participation à la formation

Ce taux correspond à la part des établissements formateurs par rapport au total des établissements dans une dimension donnée (ex.: taux de participation des établissements selon la classe de taille de l'établissement).

Typologie urbain-rural

La typologie urbain-rural dérive de la typologie des communes en neuf niveaux et se compose de trois catégories: urbain, intermédiaire, rural. La différenciation en neuf types de commune repose sur des critères de densité, de taille et d'accessibilité.

A3 Méthode

*Généralités***Arrondis**

Les pourcentages indiqués dans le texte de cette publication sont arrondis vers l'entier le plus proche. C'est pourquoi leur somme peut être différente de 100%.

Degré secondaire II

Dans cette publication, le degré secondaire II comprend la formation professionnelle initiale, les maturités professionnelles et les formations générales. Les formations transitoires et complémentaires sont exclues des analyses car elles se déroulent généralement dans des écoles du degré secondaire I, des centres de formation préprofessionnelle ou des écoles supérieures, lesquels ne font pas partie de l'objet d'étude.

*Chapitre 1: Établissements formateurs***Appariement SBG-SFPI/STATENT**

Les données présentées dans les sous-chapitres 1.1 à 1.6 de cette publication combinent des informations provenant de la Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI) et de la Statistique structurelle des entreprises (STATENT). L'appariement entre ces deux sources a pour but d'attribuer chaque personne en formation professionnelle initiale duale relevée dans la SBG-SFPI à un établissement actif dans la STATENT au 31.12 d'une année donnée. Il se fait sur la base du numéro d'établissement (numéro REE), commun aux deux statistiques. La qualité de l'appariement est élevée puisque, en moyenne annuelle, 99% des personnes en formation selon la SBG-SFPI peuvent être reliées aux données de la STATENT. Le premier appariement porte sur l'année 2012 (la STATENT n'existe que depuis 2011). Le dernier

porte sur l'année 2020, soit le dernier appariement disponible entre les données de la SBG-SFPI et celles de la STATENT au moment de la rédaction de cette publication.

La combinaison de la SBG-SFPI et de la STATENT permet d'identifier les entreprises et les établissements formateurs, de mettre en lien leurs caractéristiques avec celles des apprentis dont ils ont la charge ainsi que de calculer différentes valeurs telles que le nombre d'apprentis par établissement formateur ou le poids représenté par les apprentis dans le total de l'emploi des établissements qui les encadrent.

La STATENT permet d'analyser les entreprises selon deux niveaux, soit l'entreprise et l'établissement. Une entreprise peut se composer d'un ou plusieurs établissements géographique distincts, par exemple lorsqu'elle possède plusieurs filiales ou succursales. Pour cette publication, seuls les établissements sont pris en considération puisque c'est à ce niveau que les apprentis sont relevés dans la SBG-SFPI. Par ailleurs, pour les entreprises comprenant plusieurs établissements, les caractéristiques de ces derniers peuvent être différentes de celles du siège. C'est par exemple le cas des entreprises possédant des établissements dans plusieurs régions ou actifs dans différentes sections économiques. Ainsi, pour analyser de manière détaillée les caractéristiques des unités formatrices, le niveau établissement est le plus adapté. Comme le 85% de l'activité formatrice se déploie dans des entreprises ne comprenant qu'un seul établissement, une analyse effectuée au niveau de l'entreprise ne devrait pas apporter des résultats sensiblement différents de ceux obtenus au niveau des établissements.

Appariement SBG-SFPI/STATENT/STAGRE

Les données présentées dans le sous-chapitre 1.7 de cette publication combinent des informations provenant de la Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI), de la Statistique structurelle des entreprises (STATENT) ainsi que de la Statistique des groupes d'entreprises (STAGRE). L'appariement se fait sur la base du numéro d'établissement (numéro REE), commun aux trois sources. La qualité de l'appariement est élevée puisque, en moyenne annuelle, 99% des établissements faisant partie d'un groupe d'entreprises peuvent être reliés aux données appariées SBG-SFPI/STATENT.

Intensité de la formation

Dans plus de 90% des établissements formateurs, l'intensité de la formation est inférieure ou égale à 50%. Pour cette publication, les établissements présentant une intensité supérieure à 80% n'ont pas été pris en compte dans l'analyse car les valeurs dépassant ce seuil sont considérées comme aberrantes. Moins de 2% des établissements formateurs sont concernés par ce cas de figure.

Limite à l'interprétation du taux des établissements formateurs pour les multinationales (sous-chapitre 1.7)

Certaines multinationales formatrices n'engagent pas elles-mêmes leurs apprentis mais passent par une institution tierce. Cela a pour conséquence que ces établissements n'apparaissent pas comme formateurs dans la statistique. Il n'est cependant pas possible d'évaluer le nombre d'unités concernées sur la base des données disponibles.

Taux d'établissements formateurs et taux de participation à la formation

Le taux d'établissement formateur et le taux de participation à la formation ont pour but de montrer un état se référant à l'ensemble du tissu économique suisse. Ils sont ainsi calculés par rapport à la totalité des établissements actifs dans l'économie. Les établissements de moins d'un équivalent plein temps, qui ne peuvent pas encadrer d'apprentis en raison de leur taille, sont intégrés dans le dénominateur. Leur élimination impliquerait une diminution de 45% du total des établissements pris en considération.

Chapitre 2: Écoles professionnelles

Double comptage

Les écoles professionnelles proposant plusieurs domaines de formation CITE sont comptées pour chaque domaine de formation.

Écoles privées

Dans cette publication, les écoles privées subventionnées et les écoles privées non subventionnées sont regroupées en une seule catégorie en raison du nombre restreint de leur effectif.

État des données

Les données relatives aux écoles professionnelles et aux élèves présentées dans l'introduction et dans le chapitre 2 se réfèrent à février 2023, dernier état disponible au moment de la rédaction de cette publication.

Mode d'enseignement: catégorie mixte (dual et plein temps en école dans la même unité)

Dans le sous-chapitre 2.1 de cette publication, les écoles mixtes (14% en moyenne annuelle) sont attribuées à la catégorie «plein temps en école» ou «dual» selon le mode d'enseignement de la majorité des élèves les fréquentant. Dans les autres sous-chapitres, les écoles mixtes sont représentées dans une catégorie propre qui comprend à la fois des élèves suivant une formation à plein temps en école et des élèves suivant une formation duale.

A4 Sources

Statistique des institutions de formation (SBI)

La Statistique des institutions de formation décrit l'offre en infrastructures scolaires par canton, du degré primaire au degré tertiaire. Toutes les institutions de formation ordinaires et spécialisées, publiques et privées, où est recensé au moins un élève, font partie de cette statistique. Les données sont relevées par le biais de la Statistique des élèves et des étudiants (SDL, SHIS-studex) et sont complétées par des informations provenant du Registre des entreprises et des établissements (REE).

Statistique des élèves et des étudiants (SDL)

La Statistique des élèves et des étudiants regroupe les élèves et les étudiants du degré primaire au degré tertiaire (hautes écoles non comprises). Sont recensées toutes les personnes qui suivent pendant une demi-année au moins un programme de formation à plein temps ou à temps partiel. Les institutions de formation publiques et privées sont incluses dans ce recensement.

Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)

La Statistique de la formation professionnelle initiale se base sur les registres cantonaux des élèves. Ceux-ci contiennent entre autres les informations sur les personnes en formation professionnelle initiale mentionnées dans les contrats d'apprentissage et sont complétés par les résultats de la procédure de qualification (examen de fin d'apprentissage).

Statistique structurelle des entreprises (STATENT)

La Statistique structurelle des entreprises couvre toutes les entreprises qui versent des cotisations AVS obligatoires pour leur personnel ou pour leur propre compte (indépendants) sur la base d'un revenu annuel minimum de 2300 francs. Elle s'appuie sur les données des registres de l'assurance vieillesse et survivants (AVS) et du Registre des entreprises et des établissements (REE) de l'OFS. Les unités d'exploitation sont l'établissement et l'entreprise (unité institutionnelle).

Statistique des groupes d'entreprises (STAGRE)

La Statistique des groupes d'entreprises recense toutes les entreprises établies en Suisse et qui font partie d'un groupe dont le siège peut être en Suisse ou à l'étranger. Lorsque le siège du groupe se trouve à l'étranger, les entreprises sont appelées filiales d'une multinationale étrangère. La statistique produit des données importantes sur la structure, les activités et la répartition géographique de tous les groupes présents sur le territoire suisse.

Registre des entreprises et des établissements (REE)

Le Registre des entreprises et des établissements comprend toutes les entreprises et tous les établissements de droit privé et public établis et générant une activité économique sur le territoire suisse.

Niveaux géographiques de la Suisse

Les niveaux géographiques comprennent des typologies et des subdivisions territoriales dont l'unité de base est la commune. Ils permettent des analyses et représentations spatiales basées sur des découpages territoriaux divers, qui ont chacun leur utilité en fonction des thèmes abordés ou des questions posées. Ils sont à la base de la typologie urbain-rural et de la définition des régions linguistiques utilisées dans cette publication.

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Section Processus de formation, OFS lernstat@bfs.admin.ch, schulstat@bfs.admin.ch
Rédaction:	Réjane Deppierraz OFS; Sylvie Oeuvray OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	15 éducation et science
Langue du texte original:	français
Mise en page:	Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques:	Publishing et diffusion PUB, OFS
En ligne:	www.statistique.ch
Imprimés:	www.statistique.ch Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60 Impression réalisée en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Numéro OFS:	2290-2400

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030